



AU CŒUR DE LA BASSÉE

Journal d'information de la Communauté de communes de la Bassée 2012-2013

EDITO

Voir plus loin!



Porte-parole des élus communautaires qui se sont investis depuis cinq ans avec une implication sans faille dans la vie du territoire, il m'est aujourd'hui particulièrement agréable de vous présenter le bilan de nos actions en 2012 et 2013.

A l'avant-garde de notre démarche, le **projet de territoire** lancé dès 2008 a débouché sur la signature, avec le Conseil général, d'un contrat départemental de Développement Durable (C3D). Cette véritable stratégie de développement à long terme a pris tout son sens au fil du temps. Sa définition a permis de conforter la cohérence des actions entreprises tout en apportant une autre dimension aux projets intercommunaux au sein du bassin de vie de la Bassée.

La dynamique de notre Communauté de communes s'inscrit dans la continuité, poursuivant sa montée en puissance en menant des projets ambitieux autour de trois axes :

- Un axe **économique** avec l'aménagement de la zone d'activité du parc de Choyau et ses perspectives d'implantation d'entreprises génératrices d'emplois.
- Un axe **touristique** utilisant les opportunités qu'offrent nos ressources naturelles comme la Seine avec le développement de la pratique du canoë-kayak.
- Un axe sur l'**attractivité** du territoire : renforcement des transports, meilleure accessibilité numérique, une plateforme de santé multiservices, définition d'un projet culturel, réhabilitation du cinéma de Bray - sur - Seine.

Viennent s'y ajouter : le plan Natura 2000, qui permet de programmer des mesures de préservation de la biodiversité ; la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ; sans oublier les projets de prévention des crues et de mise à grand gabarit de la Seine jusqu'à Nogent-sur-Seine. Autant de sujets dans lesquels la Communauté de communes s'investit pleinement au bénéfice du territoire.

En parcourant ces pages, vous prendrez toute la mesure de l'**implication de vos élus** qui engagent la Communauté de communes de la Bassée dans une dynamique audacieuse et maîtrisée malgré une conjoncture difficile.

Aujourd'hui, une nouvelle page se tourne dans l'histoire de notre territoire. Le 1er janvier 2014, notre Communauté de communes de la Bassée s'unira officiellement à sa voisine du Montois afin de donner naissance à la **Communauté de communes Bassée-Montois** qui regroupera 23 500 habitants des 42 communes.

Cette nouvelle structure trouve sa légitimité dans des préoccupations communes justifiant la mutualisation de nos moyens. Elle offre une nouvelle dimension à notre action. Elle doit permettre à notre territoire d'accélérer son développement pour peu que nous sachions conserver notre potentiel, valoriser nos atouts, préserver notre cadre de vie... et **voir toujours plus loin !**

Fidèlement vôtre,

Anne-Marie CHARLE

Présidente de la Communauté de communes de la Bassée

Communication

La Bassée connectée !

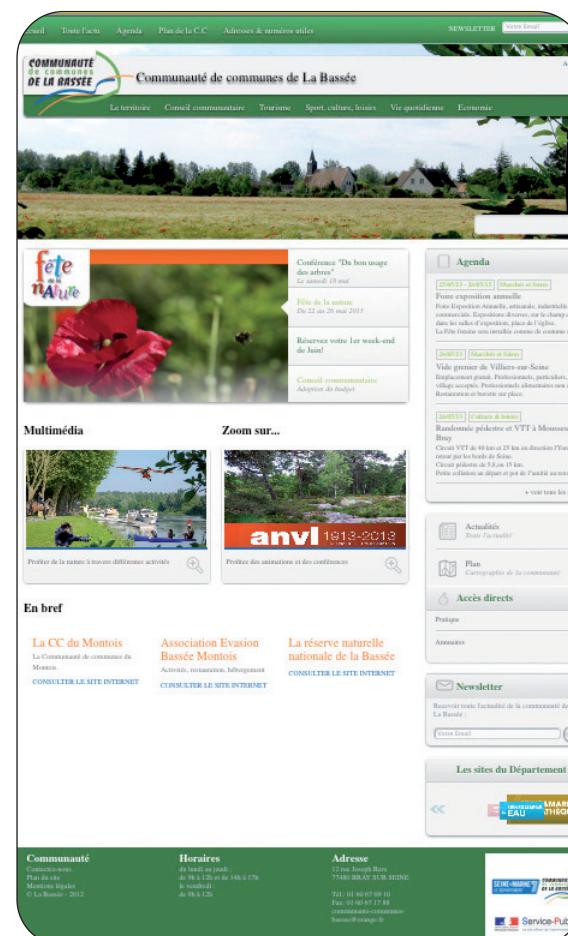
Le site Internet de la Communauté de communes de la Bassée, cc-bassee.fr, a une double vocation : faire découvrir ou mieux connaître le territoire et faciliter le quotidien des administrés.

Découverte des richesses et de l'actualité des 23 communes de la Bassée

Quelques clics permettent de voyager au cœur de la Bassée, que ce soit via la rubrique « Le territoire » ou encore les rubriques « Tourisme » et « Sport, culture, loisirs ». Jalonné de photos et de vidéos, tout autant que d'informations actualisées, le site offre un vaste aperçu de la dynamique du territoire.

Un outil pratique

Plusieurs annuaires, « Hébergements et restauration », « Santé » et « Commerce & Artisans », sont rapidement accessibles et régulièrement mis à jour. Les pages de la rubrique « Vie quotidienne » permettent de faciliter les démarches administratives en expliquant le fonctionnement de l'ensemble des services dédiés aux habitants de l'intercommunalité, tel que le RAM (relais d'assistantes maternelles), l'assainissement ou encore le transport à la demande, pour n'en citer que quelques-uns.



Un outil pour dynamiser le territoire

Le site apporte une vision claire des atouts du territoire tant en matière de tourisme qu'en possibilités de développement.

La section « Economie » dresse l'inventaire des ressources en la matière. Réalisé en interne en liaison avec les élus de la Commission communication, le projet a bénéficié du support technique du Conseil Général. Avec cet outil intuitif et ergonomique, la Communauté de communes de la Bassée renforce son attractivité.

Statistiques : Le site de la Bassée, en ligne depuis novembre 2012, compte déjà plus de 4000 visites, ce qui représente plus de 14 000 pages vues. Les rubriques que les internautes visionnent le plus sont l'agenda des événements et les chiffres clés

Sommaire

- P2 Coup d'œil : la Communauté de communes
- P3 Aménagement & Développement
- P5 Loisirs, Tourisme et Culture
- P7 Jeunesse & Sport
- P8 Transport
- P8 Santé
- P9 Environnement
- P10 Dossier: les projets de Seine
- P12 Territoire
- P12 Informations pratiques

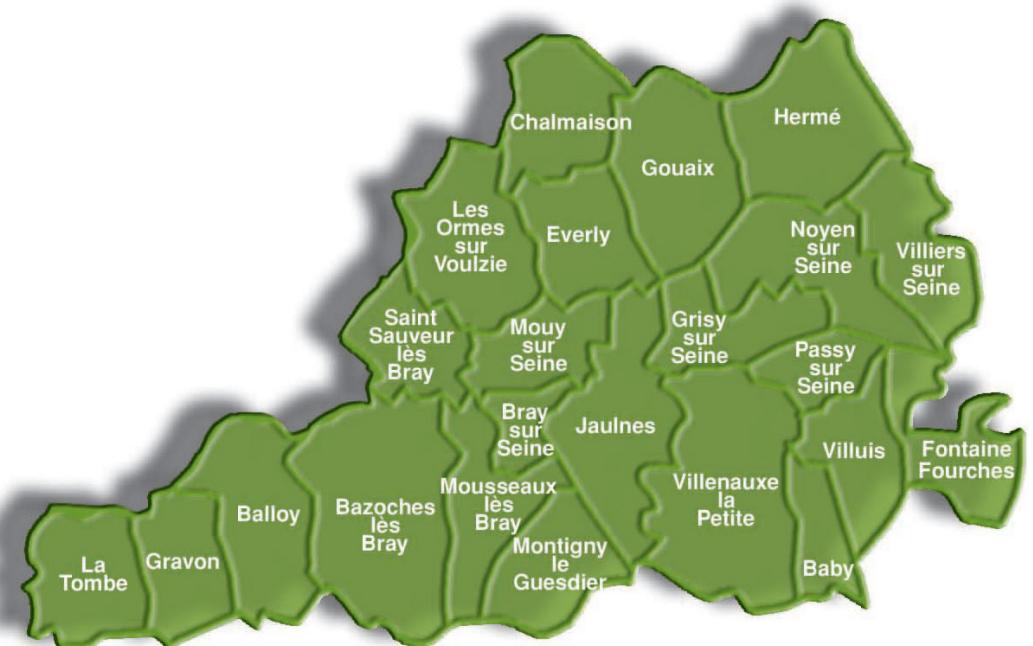
Coup d'œil : la Communauté de communes de la Bassée

Le Conseil communautaire est l'organe exécutif délibérant de la Communauté de communes. Il se compose des 46 délégués des communes, soit deux pour chacune d'entre elles.

Les Commissions préparent et présentent les dossiers au Conseil. Neuf commissions d'étude et d'instruction ont été désignées par le Conseil : Finances - Administration générale ; Jeunesse - sports - loisirs ; Développement économique - travaux ; Transports ; Environnement ; Tourisme - culture ; SPANC ; Communication et Appel d'offres.

Le Bureau communautaire, composé du Président, des Vice-présidents et d'autres membres invités, est une instance d'examen, de suivi et d'arbitrage des projets. Il prépare et instruit les dossiers qui seront soumis au vote du Conseil communautaire.

Le président est l'organe exécutif de la Communauté de communes élu par le Conseil communautaire. Il prépare et exécute les délibérations de l'assemblée. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il représente la communauté de communes en justice. La durée du mandat de président est de six ans..



Le territoire d'une superficie de 243 km² compte 12 500 habitants répartis dans 23 communes.

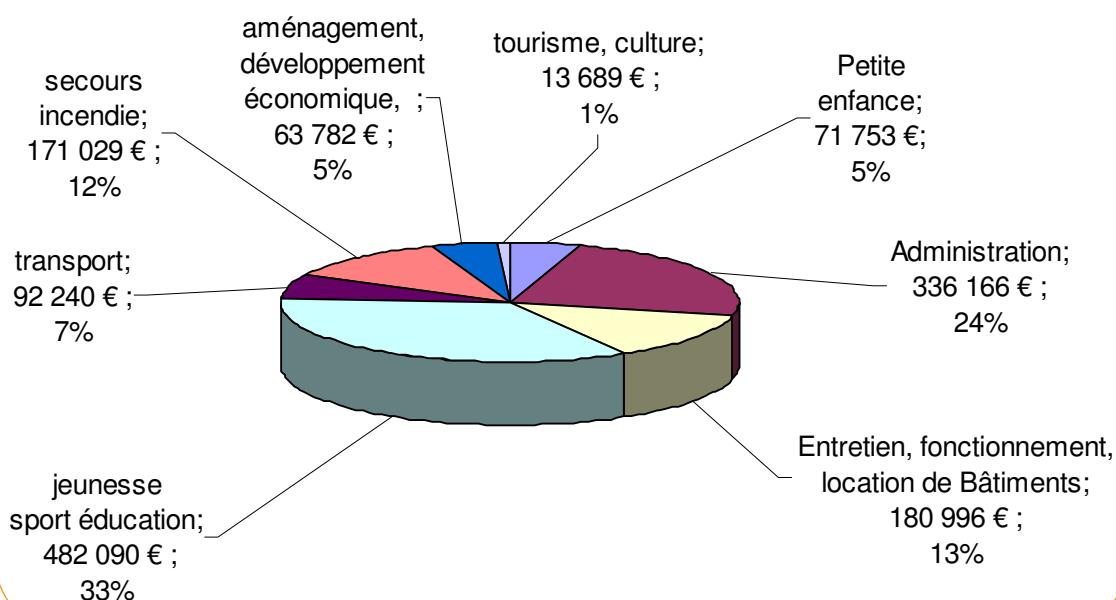
Les moyens de la Communauté de communes

Les moyens humains permanents se composent de 7 agents qui œuvrent dans les domaines suivants : accueil, secrétariat général, comptabilité, aménagement et développement économique, culture, tourisme, SPANC, transports, location de salle, jeunesse, sport, loisir, éducation et Relais d'Assistantes Maternelles*.

La Communauté de communes est également amenée à employer une cinquantaine d'animateurs pour l'essentiel à temps partiel pour les besoins de ses centres de loisirs estivaux.

* information, orientation, accompagnement des parents et assistantes maternelles dans les différentes démarches pour l'accueil de l'enfant au quotidien et lors de la négociation contractuelle entre l'assistante maternelle et les parents ; animations collectives dispensées, en 2012, à 218 assistantes maternelles dont 122 sur le Canton de Bray-sur-Seine et à 302 familles.

A quoi ont servi vos impôts



Le financement de la Communauté de commune

Pour un montant de 1 411 745 euros, les dépenses de la Communauté de communes ont, en 2012, été parfaitement contenues.

Le poste transport a connu une diminution significative dûe au transfert des comptes du transport scolaire au Département. La Communauté de communes continue à assurer le transport à la demande et à participer au déficit d'exploitation des lignes régulières.

L'action majeure en matière de développement économique a porté sur la première tranche de travaux d'aménagement de la Zone d'Activité du Parc de Choyau. Pour un montant d'investissement de 1 345 500 euros hors taxe réalisé sur 2011 et 2012, des aides de l'Etat et du Département sont apportées à hauteur de 777 700 euros.

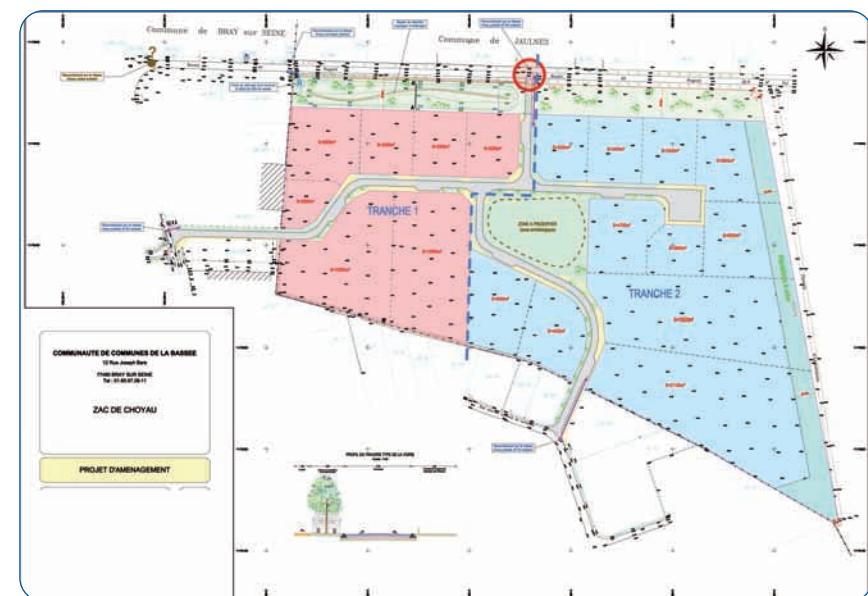
Aménagement & Développement



Zone d'activité économique du Parc de Choyau

Le territoire de la Communauté de communes de la Bassée bénéficie d'une situation privilégiée au carrefour de l'Île-de-France, de la Bourgogne et de la Champagne. Cette position propice à la croissance économique a conduit l'intercommunalité à

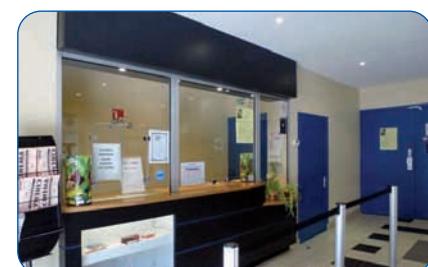
étendre la zone industrielle de la Borne Blanche de Bray-sur-Seine en créant la zone d'activité économique du Parc de Choyau dans sa continuité. Située sur la commune de Jaulnes, la nouvelle zone offre d'incontestables atouts. Son accessibilité la place à 30 minutes des gares de Montereau, Longueville, Provins et Sens, et à seulement 30 minutes de l'autoroute A5 permettant de gagner Paris ou Troyes en 1h30. Sa couverture très haut débit, les projets de mise au grand gabarit de la Seine et d'aménagement portuaire, renforcent son attractivité. La première des deux tranches de travaux d'aménagement prévues est achevée, permettant dès à présent la commercialisation de 37 000 m². Le périmètre de chaque parcelle est modulable permettant ainsi d'accueillir tous types d'activités (industrielle, agroalimentaire, artisanale ou tertiaire...).



Cinéma le "Renaissance"

Réfection de la toiture

Une première tranche de travaux à hauteur de 14 000 € a été achevée en 2013, une seconde tranche du même montant est en cours.



Le cinéma passe au numérique et à la 3D

La projection de film en 35 mm a laissé la place à la projection numérique. Début avril 2013, l'entreprise Cinemeccanica a installé un nouveau projecteur numérique ainsi qu'un système de visionnage 3D.

La Communauté de communes de la Bassée a assuré la maîtrise d'ouvrage du projet pour un montant global d'environ 70 000 euros. Le financement de cet investissement important a été rendu possible grâce à la participation du Centre National du Cinéma ainsi qu'à celle de la région Ile-de-France. En 2012, le Renaissance a totalisé 3197 spectateurs qui ont pu découvrir les 60 films projetés.



Résidence de l'étang Broda

Sous forme de Foyers Logements, la résidence de l'étang Broda offre un hébergement adapté aux personnes âgées autonomes. Les studios, loués vides, permettent une totale indépendance qui respecte les libertés de chacun tout en proposant une vie communautaire.

Principaux tarifs 2013 :

Studio Type F1 occupé par 1 personne 605,54 €

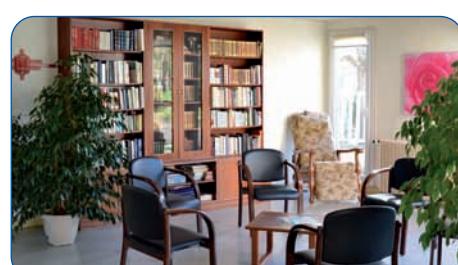
Studio Type F1 occupé par 2 personnes 676,53 €

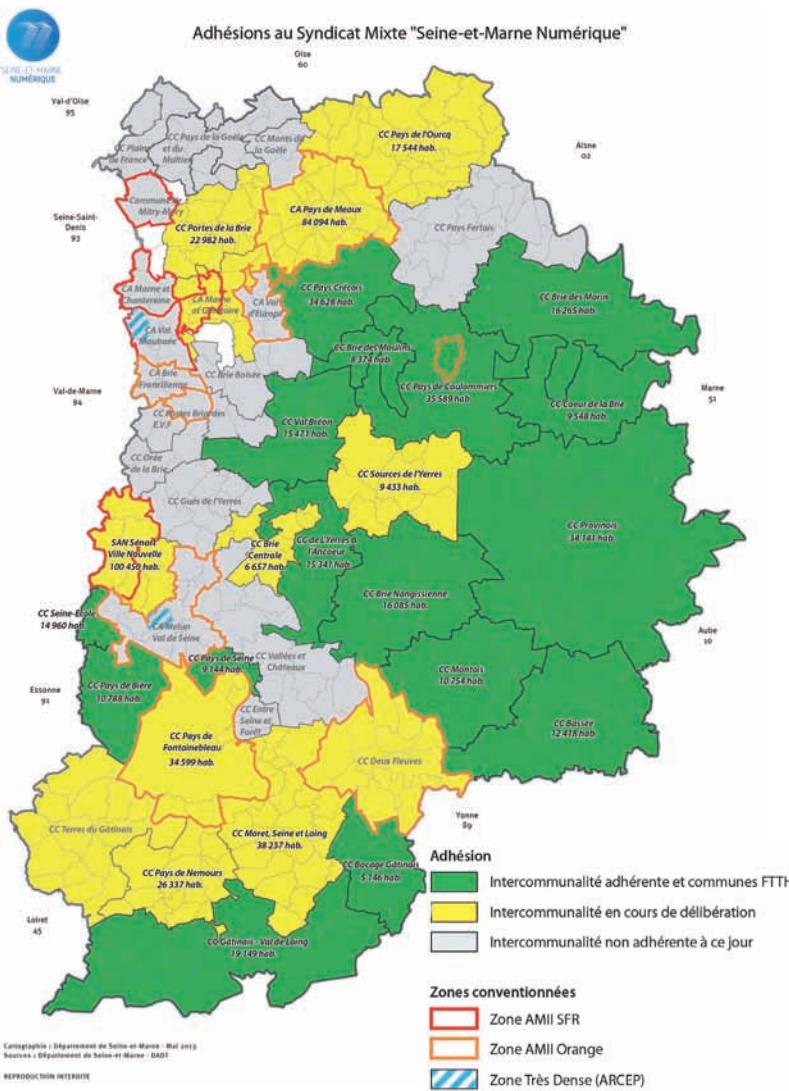
Appartement Type F1 Bis occupé par 1 personne 888,02 €

Appartement Type F1 bis occupé par 2 personnes 990,43 €.

Contact: Evelyne Savourat, directrice de l'établissement au 01 60 67 11 29

Tout près du centre-ville, mais préservée dans son îlot de verdure, le bâtiment a été conçu dans un style lumineux pour apporter le maximum de confort et de sécurité. Outre la proximité des commerces et des distractions, de nombreux services sont proposés tels que la restauration ou encore la blanchisserie





Aménagement numérique

Objectif très haut débit pour tous !

La mise en place du très haut débit pour tous passe par la création d'une structure départementale dédiée à l'aménagement numérique. Il s'agit du syndicat mixte « Seine-et-Marne Numérique » qui a été créé en janvier 2013. La Communauté de communes de la Bassée a délibéré favorablement à l'adhésion de ce syndicat afin de pouvoir faire entendre la voix de ses administrés dès le début de la programmation du déploiement du très haut débit.

La Communauté de communes de la Bassée a opté pour une couverture de son territoire intégralement en fibre optique : le FTTH de l'anglais fiber to the home qui signifie en français fibre optique jusqu'au domicile.

A cet effet, la Communauté de communes de la Bassée a, dans un premier temps, établi un état des lieux et des besoins, commune par commune afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. L'étape actuelle consiste à esquisser une programmation de raccordement des communes en tenant compte des informations récoltées et des critères suivants : les facteurs économiques et démographiques et le développement prospectif de chaque commune, le principe d'associer les zones faiblement desservies aux zones les plus attractives pour les futurs opérateurs, le principe de solidarité visant à privilégier les communes les moins bien desservies et le fait que les communes ayant un débit acceptable pour le moment pouvaient être programmées plus tardivement.

En vertu de la prochaine fusion des Communautés de communes de la Bassée et du Montois, cette démarche est mutualisée à l'ensemble du nouveau territoire. Le calendrier définitif de démarrage des travaux sera connu fin 2013.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

L'enjeu de ce service concerne l'amélioration de la qualité des eaux souterraines. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) incombe légalement aux Communes, les Communes du Canton de Bray-sur-Seine ont choisi de le transférer à l'intercommunalité.

C'est ainsi que la Communauté de Communes s'est, de 2008 à juin 2012, attelée à sa mission obligatoire de contrôle de la conformité des 2506 assainissements non collectifs répertoriés sur le territoire. 1713 visites ont été faites et 793 diagnostics restent encore à effectuer.

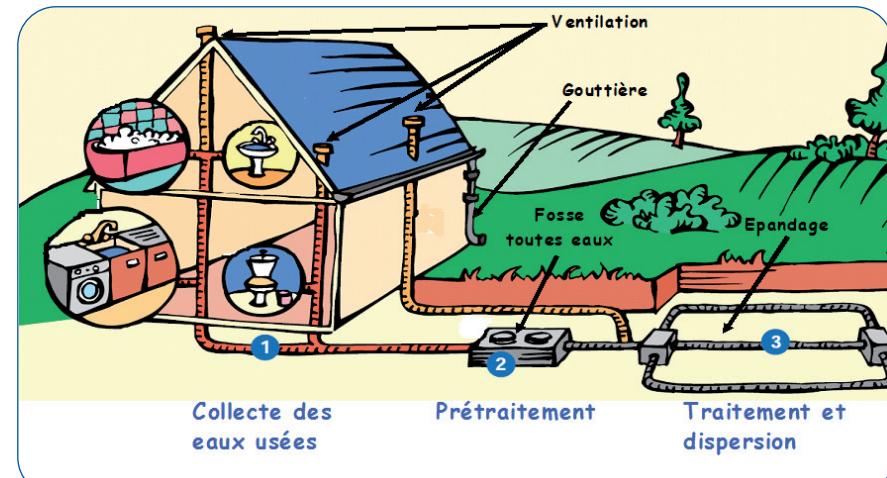
Un nouveau prestataire, l'entreprise SAUR, a débuté une nouvelle campagne en 2013. Le diagnostic a révélé que 70% de ces systèmes ne sont pas aux normes et souvent mal entretenus. Ils représentent une source de pollution des sols, des cours d'eau et des nappes phréatiques.

Forte de ce constat, la Communauté de communes de la Bassée a choisi d'exercer la compétence facultative de réhabilitation et entretien et a lancé un programme de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif fin 2010.

Le service mis en œuvre vise à conseiller et accompagner les particuliers dans la conception et le financement des réhabilitations nécessaires. Une première phase de courriers transmis aux propriétaires a permis de recenser 580 personnes volontaires pour réhabiliter leur assainissement avec aides financières. L'entreprise Concept Environnement a obtenu le marché de maîtrise d'œuvre de cette opération.

A ce jour 500 études ont été réalisées comprenant un descriptif des travaux avec plan, une fiche financière et 233 propriétaires ont, par la signature d'une convention travaux, donné leur accord pour l'exécution des travaux. 10 chantiers ont été menés à terme fin 2011 et 53 en 2012. 50 autres achèvements de travaux sont prévus en 2013, 120 seront encore à programmer.

Courant 2013, les 200 propriétaires restants recevront leur étude et auront une date limite de retour de leur convention d'accord de travaux (pour passage en commissions d'aides financières en 2013).



Loisirs, Tourisme et Culture

Projet de territoire : Contrat départemental de développement durable

Depuis la création, il y a 20 ans, du premier « Pays » d'Île-de-France, les Communautés de communes de la Bassée et du Montois ont appris à travailler ensemble. En 2010, les Communautés de communes de la Bassée et du Montois se sont associées avec le département dans le cadre d'un contrat départemental de développement durable (C3D). Un projet de territoire a été rédigé en 2011. Cette démarche s'articule en trois axes :

Renforcer l'attractivité économique du territoire

- Aménagement de la ZAE du parc de Choyau
- Étude et aménagement d'une pépinière d'entreprises
- Étude et aménagement d'un hôtel d'entreprises
- Développement d'une desserte Très Haut Débit

PS: Projets réalisés en caractère gras

La Bassée et le Montois, destination choisie

- Étude d'aménagement et réalisation d'une aire de loisirs et de baignade
- Développement de la pratique canoë-kayak
- Mise en place d'une signalétique numérique : bornes interactives et codes QR
- Amélioration de l'offre de randonnée pédestre, cycliste et équestre
- Étude et réalisation d'une maison des promenades
- Création d'outils de soutien au développement touristique

Bien vivre en Bassée et Montois

- Projet de santé Bassée-Montois
- Maisons de santé -plateforme multiservices
- Création du pôle modulable dédié à l'enfance et la petite enfance
- Création d'une Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées
- Définition d'un projet culturel global
- Aménagements scénographiques et mise aux normes du bâti pour la réalisation de l'extension du Musée du Montois
- Réhabilitation de l'église de Dontilly
- Réhabilitation du cinéma de Bray-sur-Seine
- Étude de faisabilité pour la construction d'une gare routière à Donnemarie-Dontilly

Borne tactile et QR Codes

Les Communautés de communes de la Bassée et du Montois se sont associées afin de mettre en place une signalétique numérique d'information. Cette signalétique comporte deux projets : la mise en place de QR Codes et l'installation d'une borne tactile d'information à Bray-sur-Seine.

Qu'est-ce qu'un QR Code ?

Un QR Code est un code barre en deux dimensions qui permet de renseigner une information. Ces QR codes permettent de visualiser un contenu très rapidement (QR signifiant Quick response) après avoir été décodé par un téléphone mobile. Les QR Codes peuvent être utilisés sur les bornes tactiles, sur les brochures et plaquettes d'informations mais ils vont aussi et surtout être installés sur (ou à proximité) des éléments de patrimoine à valoriser.

Les QR Codes

Le territoire de la Bassée-Montois possède un patrimoine naturel, bâti et culturel important qui n'est cependant pas toujours mis en valeur et accessible au public. Afin de renseigner les visiteurs, les Communauté de communes ont souhaité installer des QR codes à proximité des lieux intéressants à valoriser (églises, lavoirs, points de vue ...). Plus de 50 sites ont déjà été recensés et renseignés sur la Bassée, il ne reste plus qu'à imprimer et installer les QR Codes sur les sites choisis. Cette installation devrait se faire dans le courant de l'été 2013. La rédaction des contenus a été réalisée par une professionnelle en partenariat avec chacune des mairies du territoire. Ce sont ces dernières qui ont proposé les sites et validé les informations.

Qu'est-ce qu'un borne tactile ?

Il s'agit d'un terminal informatique, mis à disposition du public pour fournir, de manière tactile, l'accès à des informations pratiques et touristiques. Cette borne, en libre accès 7 jours sur 7 est composée de deux écrans de 19 pouces situés à deux hauteurs différentes : elle est donc accessible à tout public, même handicapé.

Borne tactile d'information à Bray-sur-Seine

Une borne tactile sera installée prochainement sur le parvis du Syndicat d'Initiative, place de l'Eglise à Bray-sur-Seine. Cette nouvelle technologie offre au visiteur un accès permanent à l'information touristique. La borne de Bray-sur-Seine, à l'instar de celle de Donnemarie-Dontilly, renseigne les visiteurs sur l'ensemble des hébergements et des lieux de restauration du territoire mais aussi sur les activités de loisirs, les chemins de randonnées, le patrimoine ou les évènements. Elle fournit également des informations pratiques telles que les numéros d'urgences ou les horaires des lignes de transports en commun.



Itinéraires de randonnées

Canoë

La Communauté de commune de la Bassée travaille à la création d'itinéraire de canoë-kayak sur la Seine et ses anciens méandres. Un bureau d'étude spécialisé, le cabinet JED, a été engagé fin 2012 afin d'étudier 'aménagement des parcours. Les conclusions de ce travail seront présentées dès juin 2013.



Equestre

En 2011, Seine et Marne Tourisme a conduit une étude pour la création d'itinéraires équestres sur le pôle touristique Provinois Bassée Montois. Deux itinéraires ont été privilégiés sur la Bassée Montois : une boucle de 20,4 km parcourant les communes de Bazoches-les-Bray, d'Egligny, de Vimpelles et de Balloy et une boucle de 8,6 km située sur les communes d'Everly et de Gouaix. Depuis 2013, les Communautés de communes de la Bassée et du Montois poursuivent ce travail en analysant la faisabilité de ces deux itinéraires au regard notamment des problèmes fonciers.

Pédestre

Les élus de la Bassée ont récemment rencontré le nouveau président du CODERANDO 77 (COmité DEpartemental de la RANDOnnée Pédestre en Seine-et-Marne) afin de faire valider les boucles de randonnées pédestres de la Bassée qui avaient donné lieu à l'édition d'une carte touristique en 2009. La validation et le balisage des dernières boucles devraient être effectifs dès septembre 2013.



Espace promotionnel du Grand Provinois

Afin de renforcer et de valoriser l'offre touristique du territoire, un nouvel espace promotionnel a été réalisé dans les locaux de l'Office de Tourisme de Provins. Accueillant plus de 600 000 visiteurs par an, l'Office de Tourisme est une véritable porte d'entrée du territoire Grand Provinois. Cette vitrine touristique innovante a pour ambition de mieux faire connaître les attraits touristiques de la Bassée, du Montois, du Provinois et des Sources de l'Yerres. Ce projet complète la dynamique de promotion touristique engagée par les Communautés de Communes de la Bassée et du Montois depuis plusieurs années.

Guide distribué l'Office de Tourisme de Provins indiquant des séjours clés en main proposés par Bassée-Montois.

Les scènes rurales 2012-2013

Musique, danse, théâtre : chaque année, les « Scènes Rurales » sillonnent le département, de foyer rural en salle des fêtes, pour y proposer une série de spectacles de qualité. Le samedi 13 Octobre 2012, la commune de Villiers-sur-Seine a accueilli deux spectacles consacrés à la marionnette. Le samedi 17 novembre 2012, c'est la commune de Fontaines-fourches qui a accueilli les artistes

Saison artistique itinérante en milieu rural, les « Scènes Rurales » ont été créées en 1994 afin de réduire l'écart entre les agglomérations urbaines dotées de salles de spectacle et les communes qui en sont dépourvues.

Act'art est l'association départementale du Conseil général de Seine-et-Marne chargée de mettre en œuvre des projets culturels et artistiques sur son territoire. Les Scènes Rurales sont l'une des actions emblématiques d'Act'art.

d'« Anatomie d'un clown ». Les scènes rurales fonctionnent grâce au concours financier de la Communauté de communes de la Bassée à hauteur de 2 440 € ainsi qu'à l'investissement des communes accueillant les spectacles (mise à disposition de la salle, personnel pour la billetterie, ...).

Elaboration d'un projet culturel Bassée-Montois

Afin de mieux rendre compte de l'offre culturelle de leur territoire, les intercommunalités de la Bassée et du Montois ont réalisé, en 2011, un diagnostic culturel global. Cet état des lieux complet reprend notamment tous les éléments de la vie culturelle en Bassée-Montois : activités culturelles, enseignements artistiques, patrimoine ... Il s'agit d'une première étape de réflexion pour l'élaboration du projet culturel global Bassée-Montois. Ce projet, actuellement en cours, regroupe des élus, des acteurs de la collectivité et les services de la Direction des affaires culturelles de Seine et Marne.

Week-end Sport Nature à Balloy

Le 23 et 24 juin 2012, les Communautés de communes de la Bassée et du Montois et l'association Evasion Bassée-Montois, ont organisé, avec l'aide du Département de Seine-et-Marne, un grand week-end de découverte et d'initiation aux sports de Nature. Durant ces deux journées, petits et grands ont pu s'initier à l'ULM, au canoë-kayak, au tir-à-l'arc, au segway (un véhicule électrique monoplace, constitué d'une plateforme munie de deux roues sur laquelle l'utilisateur se tient debout, d'un système de stabilisation gyroscopique et d'un manche de maintien et de conduite) ou encore au poney. Ils ont pu découvrir les richesses de la Bassée à travers les randonnées (libres ou accompagnées par des ornithologues) ou lors de balades en calèche et en bateau. Syndicats d'initiatives, associations et acteurs locaux étaient là pour répondre à toutes vos questions sur la Bassée et le Montois. Malgré une météo peu favorable, plus de 550 initiations ont été réalisées !

Les Communautés de communes et l'association évaison Bassée Montois réitère l'évènement cette année les 1er et 2 juin à Balloy mais également à Sigy, dans le parc du château.

Jeunesse & Sport

Ecole multisports

L'école multisports (EMS) a pour but de faire découvrir aux jeunes un éventail d'activités qui leur permettra de choisir par la suite le ou les sports qu'ils pratiqueront en compétition ou en loisirs. Les activités pratiquées vont de l'athlétisme, la gymnastique, le cirque, les jeux de raquettes, les sports collectifs, les sports d'opposition, aux jeux de balle et activités nautiques. Des titulaires du Brevet d'état d'éducateur sportif (BEE-SAPT) encadrent ces activités dans les gymnases de Gouaix et de Bray-sur-Seine ainsi que le stade et la piscine de Bray-sur-Seine. En 2012, 197 enfants ont été inscrits.

Accueils de loisirs

Mini stages de petites vacances

La Communauté de communes de la Bassée propose, dans le cadre du Contrat Éducatif Local, des mini stages pendant les vacances scolaires de février, de printemps et de la Toussaint. Dès la grande section de maternelle, les enfants ont ainsi la possibilité de s'adonner, le matin ou l'après-midi, du lundi au vendredi à l'activité qu'ils ont choisie parmi les activités suivantes : équitation, informatique, musique, activités manuelles, cuisine, danse, atelier créatif ou encore théâtre, la liste n'étant pas exhaustive !

662 enfants ont été accueillis en 2012.

Centres de loisirs sans hébergement d'été

Quatre centres, organisés respectivement à Bray-sur-Seine, Fontaine-Fourches, les Ormes-sur-Voulzie et Gouaix, accueillent les enfants de 6 à 14 ans en juillet de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi. La direction, ainsi qu'une équipe d'animation proposent des activités multiples et variées. En 2012, le thème du « voyage dans le temps » a rythmé les activités de 309 enfants.

Camps d'été

Trois camps de deux semaines ont été organisés en 2012. Baye dans la Nièvre a accueilli 78 préadolescents et adolescents, de 12 à 17 ans, du 9 au 23 juillet, puis du 26 juillet au 9 août. La Communauté de Communes a organisé un camp à Echazeau dans l'Ain, du 13 au 26 août, auquel 31 enfants de 7 à 13 ans ont participé. Parmi les nombreuses activités, la luge d'été a été l'activité préférée des enfants

Cross des écoles

Depuis 16 ans, la CC de la Bassée organise sur le stade de Gouaix le Cross pour toutes les classes de primaire. 818 enfants ont participé à la course d'avril 2012 et cette année, 817 élèves ont participé à l'épreuve.



Une parade conviviale !



Quel cirque à Gouaix !



Du vent dans les voiles à Baye !



De l'énergie à revendre !

Transport

Les transports collectifs sont un enjeu social majeur du territoire pour favoriser le maintien des populations et améliorer leurs conditions de vie.

Améliorations notables

En 2006, la Communauté de communes a pris la compétence en matière de transport à la demande. Avec le soutien du syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) et le Conseil général de Seine-et-Marne, elle a mis en place une liaison vers Bray-sur-Seine, le vendredi. En 2008, deux courses ont été rajoutées, les mardi et mercredi, ainsi qu'une desserte vers Provins, le jeudi. En 2008, devant l'affluence des lycéens dans les cars du circuit n°2 « Fontaine Fourches-Montereau», il a été décidé de dédoubler une des soulignes du matin et de supporter le surcoût engendré. En 2009, des démarches ont été menées pour, toujours sur la ligne n°2, créer un arrêt à Passy-sur-Seine et planter un abribus à Everly. Dans le même temps, l'arrêt « Hameau de Vernoy » a été rétabli sur le circuit spécial scolaire.

Poursuivre l'effort

En 2011, la Communauté de commune a été saisie de la problématique de l'engorgement du quartier de la gare SNCF de Longueville. Une enquête a été diligentée et des démarches ont, par la suite, été entreprises auprès du STIF pour adapter l'offre de transport afin de la rendre plus attractive pour les habitants qui empruntent quotidiennement le train. Il est proposé d'augmenter l'amplitude de service avec l'ajout de deux allers le matin et deux retours le soir pour la gare de Longueville.

Proxi'Bus, une affaire qui roule !

Le service de transport à la demande (TAD) de la Communauté de communes de la Bassée confirme son succès. Répondant à une véritable attente des habitants, il est un des exemples des services mis en place par l'intercommunalité pour faciliter au quotidien la vie des administrés et dynamiser le territoire.

Un service au bénéfice de tous ...

Les habitants des 23 communes de l'intercommunalité bénéficient du service Proxi'Bus grâce aux 63 points d'arrêts couvrant le territoire. Pour que l'information circule largement, notamment à destination des nouveaux arrivés, une nouvelle campagne d'affichage et de communication dans les différents bulletins municipaux a été mise en œuvre. Modalités, horaires et tarifs sont également consultables sur le site Internet de la Communauté de Communes (www.cc-bassee.fr).

... sur simple réservation par téléphone

Le transport à la demande fonctionne comme une ligne de bus ordinaire, à la seule exception qu'une réservation par téléphone est demandée. Il convient ensuite de choisir le trajet et l'horaire désirés et d'effectuer la réservation, au plus tard la veille pour le lendemain

ou au minimum 4 heures avant la course pour le jour même, par téléphone au 01 64 01 82 05.



Santé

Le territoire, bien que peu peuplé, est très attractif, notamment pour son cadre de vie. Ainsi, le Bassée-Montois gagne régulièrement des habitants, essentiellement grâce à son solde migratoire. L'arrivée de ces nouvelles populations, et les besoins croissants des locaux (vieillissement important dans certaines communes), influent nécessairement sur la demande de services, en particulier dans le domaine de la santé. Or il apparaît qu'aujourd'hui, l'offre de santé semble malheureusement insuffisante et risque de devenir critique au vu des évolutions du territoire.

Le RIR IDF (Regroupement Implantation Redéploiement Ile-de-France)

a réalisé en novembre 2012 un diagnostic de l'offre de soins en Bassée-Montois dont les résultats ont été présentés lors d'une grande soirée réunissant près de 50 personnes, élus ou professionnels de la santé. Les résultats de ce diagnostic confortent les élus dans leur volonté de trouver des solutions à court terme pour maintenir l'offre de soins. En 2013, le RIR IDF et les collectivités vont poursuivre ce travail en collaboration avec les professionnels de santé afin de déterminer un plan d'actions.

Le RIR Ile-de-France est une association qui a été créé en 2005 sous l'impulsion des professionnels de santé et des Maires d'Ile-de-France. Il s'agit d'une association pilotée par des professionnels de santé libéraux en exercice. Elle est issue de la volonté des Unions Régionales des Professionnels de Santé de disposer d'un outil indépendant et professionnel pour mettre en perspective les problématiques d'offre de soins et de démographie médicale et paramédicale en Ile-de-France.

Environnement

Démoustication par traitement aérien

Le 16 avril dernier a eu lieu la campagne de démoustication 2013 organisée comme chaque année par la Communauté de communes de la Bassée pour répondre à la demande de la population qui se plaint de la présence importante de moustiques dans les villages à partir du printemps jusqu'à la fin de l'été. Cette opération est effectuée à l'aide d'un insecticide biologique hautement sélectif contre les larves de moustiques, préparation bactérienne totalement biodégradable très utilisée depuis de nombreuses années pour son absence d'impact significatif sur les milieux naturels sensibles. L'application est réalisée par hélicoptère à basse altitude pour plus de précision, les zones à traiter étant validées chaque année sur des cartes d'état major et aucun traitement n'étant réalisé sur la réserve naturelle de la Bassée. Cette année, treize communes du territoire de la Bassée ont participé à cette campagne, Balloy, Chalmaison, Everly, Gouaix, Gravon, Grisy-sur-Seine, Hermé, Jaulnes hameau de Neuvry, Noyen-sur-Seine, Melz-sur-Seine, Saint Sauveur-lès-Bray, Villiers-sur-Seine, Marolles-sur-Seine.



Au plan européen

NATURA 2000 est un programme européen permettant de protéger le patrimoine naturel. Le réseau NATURA 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats. NATURA 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

En France

En France, le réseau NATURA 2000 comprend 1 753 sites.

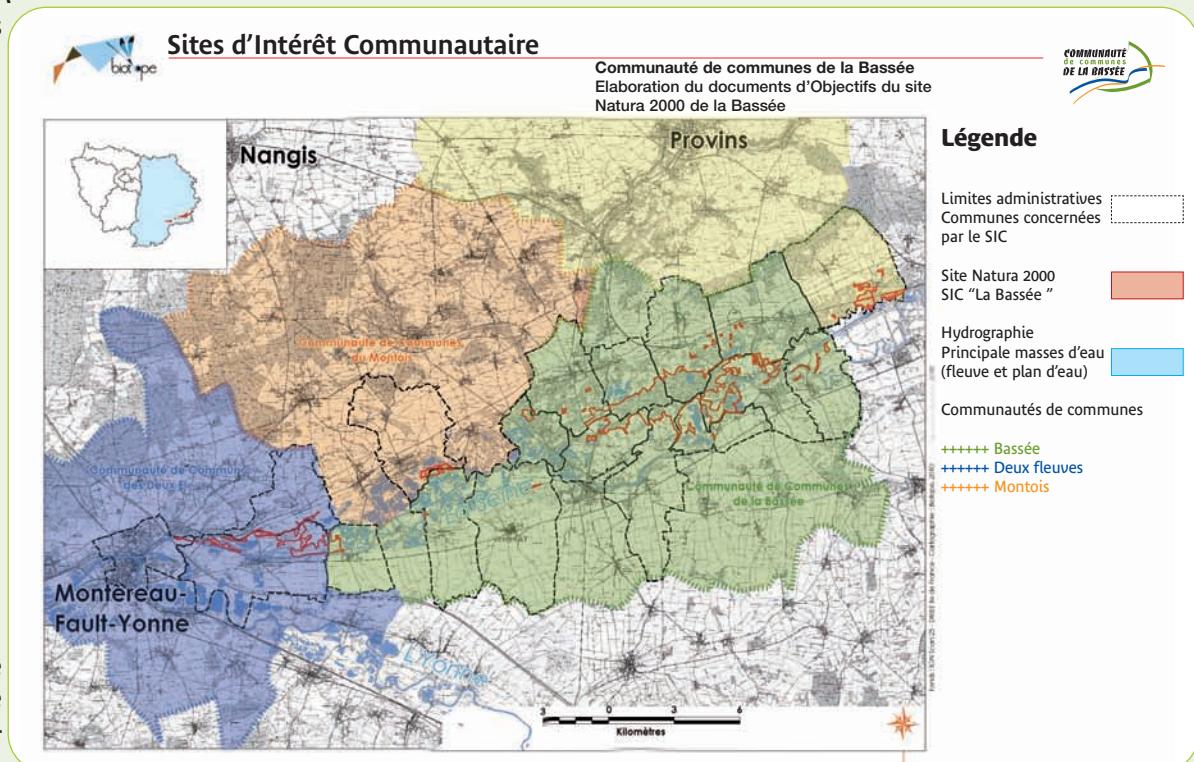
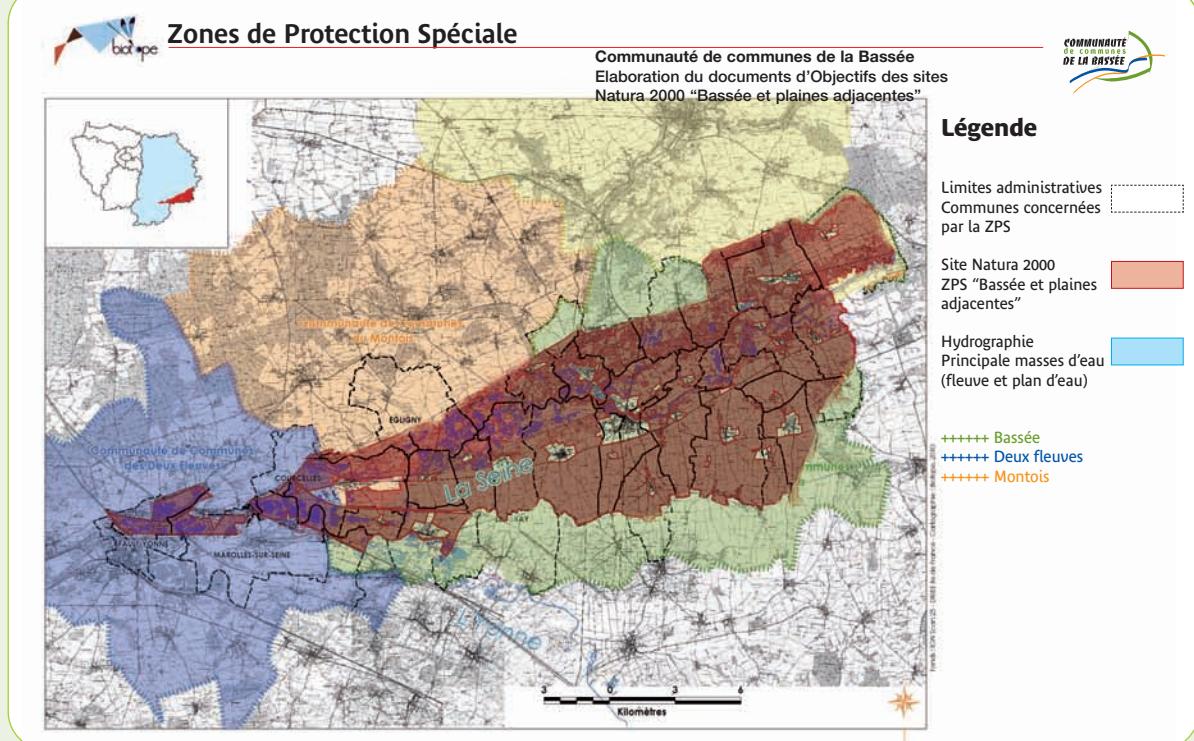
En Seine-et-Marne

Le département de Seine-et-Marne compte 18 sites NATURA 2000, dont 15 documents d'objectifs (DOCOP) ont été approuvés. 20 contrats NATURA 2000 (8 sites concernés) et 13 chartes ont été signés (4 sites concernés).

Sur notre territoire

Deux sites ont été classés comme suit : **Zones de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux** : La Bassée et plaines adjacentes (27 643 ha). Cela concerne la conservation de toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage.

Sites d'Intérêt Communautaire (SIC) au titre de la Directive Habitats : La Bassée (1 404 ha inclus dans les 27 643 ha). L'objectif est de contribuer à préserver la biodiversité par la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Le 16 février dernier le Conseil communautaire de la Bassée, après en avoir délibéré, a proposé la candidature de la Communauté de communes afin d'être structure animatrice. Le 25 mars dernier cette dernière a été officiellement désignée pour assurer la mise en œuvre du document d'objectifs, la présidence a été confiée à Anne-Marie Charle. Actuellement, un marché est lancé pour faire appel à un prestataire chargé de décliner ces objectifs sur le terrain.



Baby Balloy Barbey Bazoches-lès-Bray Bray-sur-Seine La Brosse-Montceaux Cannes-Ecluse Châtenay-sur-Seine Courcelles-en-Bassée Eglyny Everly Fontaine-Fourches Gouaix La Grande-Paroisse Gravon Grisy-sur-Seine Hermé Jaulnes Luisetaines Marolles-sur-Seine Melz-sur-Seine Misy-sur-Yonne Montereau-Fault-Yonne Montigny-le-Guesdier Mousseaux-lès-Bray Mouy-sur-Seine Noyen-sur-Seine Les Ormes-sur-Voulzie Passy-sur-Seine Saint-Germain-Laval Saint-Sauveur-lès-Bray Soisy-Bouy Sourdun La Tombe Varennes-sur-Seine Villeneuve-la-Petite Villiers-sur-Seine Villuis Vimpelles

Communauté de communes de la Bassée Communauté de communes du Montois Communauté de commune du Provinois Communauté de communes des Deux-Fleuves

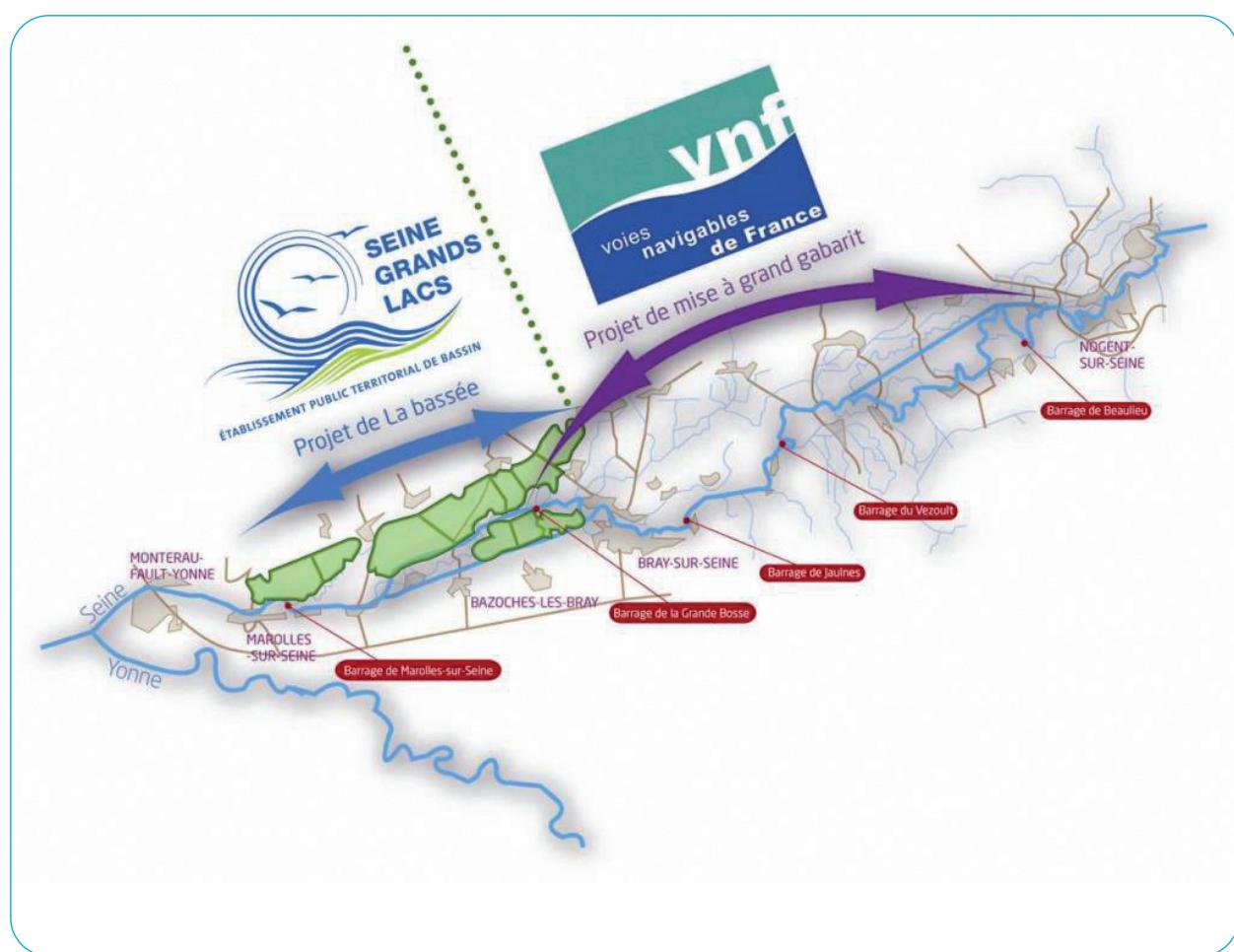
Dossier: les projets de Seine

Deux grands projets concernent notre territoire : le projet d'aménagement hydraulique de La Bassée, situé en amont immédiat de la confluence Seine-Yonne et en aval de Bray-sur-Seine est porté par l'EPTB Seine Grands Lacs, (Etablissement Public Territorial de Bassin: un établissement public interdépartemental qui regroupe Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.); et le projet d'aménagement à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, porté par VNF (Voies navigables de France).

Les deux maîtres d'ouvrages ont mené une étude commune concernant les effets cumulés sur l'environnement les activités sociales-économiques et la propagation des crues.

Le projet d'aménagement de la Bassée

Les inondations sur l'agglomération parisienne représentent la première catastrophe naturelle prévisible en France métropolitaine avec la nécessité d'intervenir sur l'ensemble du bassin versant de la Seine.

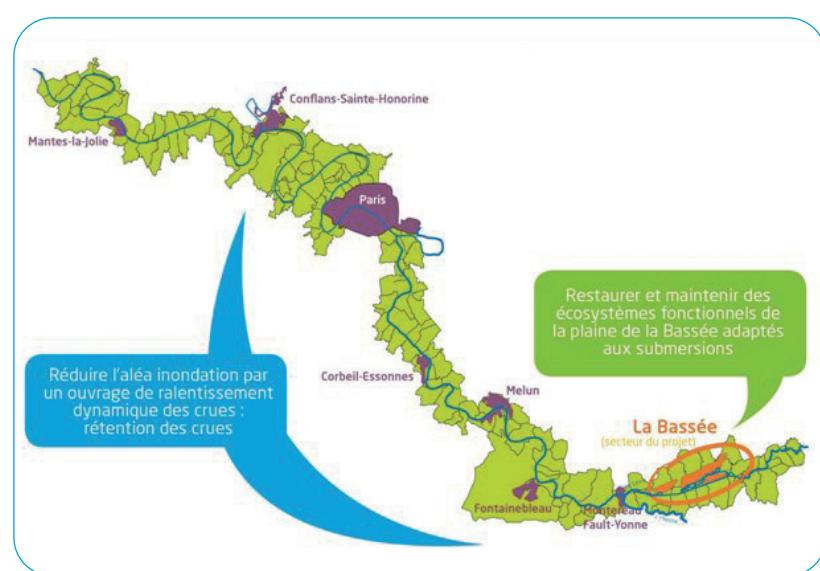


Confié à l'EPTB Seine Grands Lacs, le projet de la Bassée poursuit deux objectifs liés : un objectif hydraulique d'écrêttement des crues et un objectif écologique de restauration des plaines alluviales de la Bassée.

Lors du débat public « Crue Seine Bassée » qui s'est tenu du 2 novembre 2011 au 17 février 2012, la Communauté de communes de la Bassée a fait entendre sa voix, ses inquiétudes et ses espoirs. Cela a contribué à redimensionner le projet. Ainsi la décision du maître d'ouvrage prise à la suite du débat public « Crue Seine Bassée », comprend la réalisation d'un casier pilote, d'une première tranche d'actions de restauration environnementale et d'une opération de reconnexion des délaissés de la Seine inclus dans un plan global de gestion des inondations de la Seine.

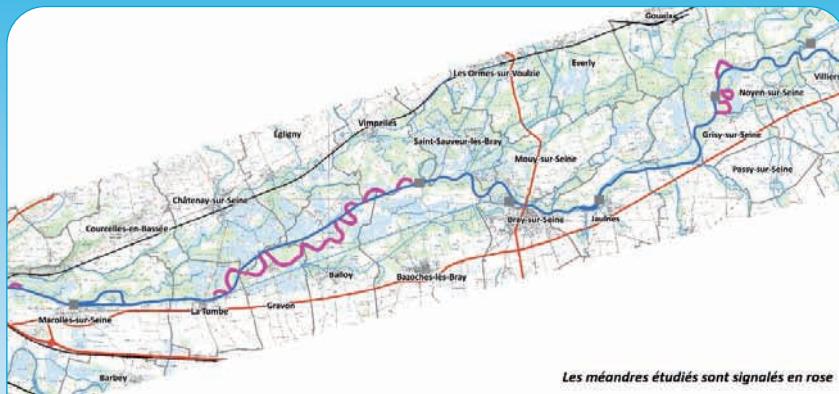
Les objectifs du casier pilote

Le casier pilote pourrait présenter une capacité de stockage allant jusqu'à 10 millions de m³ d'eau, ce qui permettrait d'avoir un effet notable d'abaissement de la ligne d'eau en cas de crue majeure avec un gain d'environ 5 cm à Paris. Il permettra également d'appréhender concrètement toutes les composantes du projet (gestion du foncier, approvisionnement en matériaux pour les digues, mise en œuvre...).



Le projet vise à réaménager 2 300 ha de l'ancienne zone naturelle d'expansion de crues entre Montereau-Fault-Yonne et Bray-sur-Seine. Le principe est de retenir l'eau de la Seine en la pompage pour la déverser dans des bassins de stockage, ou « casiers » délimités par des talus-digues. Pendant ce temps on laisse passer la crue de l'Yonne. Le flot de l'Yonne passé, des vannes sont ouvertes pour rendre l'eau à la Seine. Le projet initial est très ambitieux: 2 300 ha environ, 50 km de digues, aménagement des bassins, stockage de 55 millions de m³ d'eau, système d'écoulement...

Dossier: les projets de Seine



Les anciens méandres ou « délaissés »

Au cours des années 1970, la mise à grand gabarit de la Seine entre Montereau-Fault-Yonne et l'écluse de la Grande Bosse en aval de Bray-sur-Seine et la reconstruction du barrage du Vezoult au début des années 1990 ont entraîné le rescindement (coupure) de l'ensemble des méandres naturels de la Seine. Une douzaine de méandres sont concernés. Ils constituent aujourd'hui autant de zones humides, dont certaines accueillent des milieux très particuliers.

VNF et l'EPTB Seine Grands Lacs se sont engagés à mettre en œuvre une opération de valorisation de ces méandres. La Communauté de communes de la Bassée suit au plus près cette opération en participant à des ateliers.

Extension du réseau navigable à grand gabarit du bassin de la Seine

Il s'agit d'aménager un tronçon de 27 kilomètres à partir de l'écluse de la Grande Bosse (à l'aval immédiat de Bray-sur-Seine) de telle sorte que des péniches à grand gabarit puissent accéder aux ports de Nogent-sur-Seine.

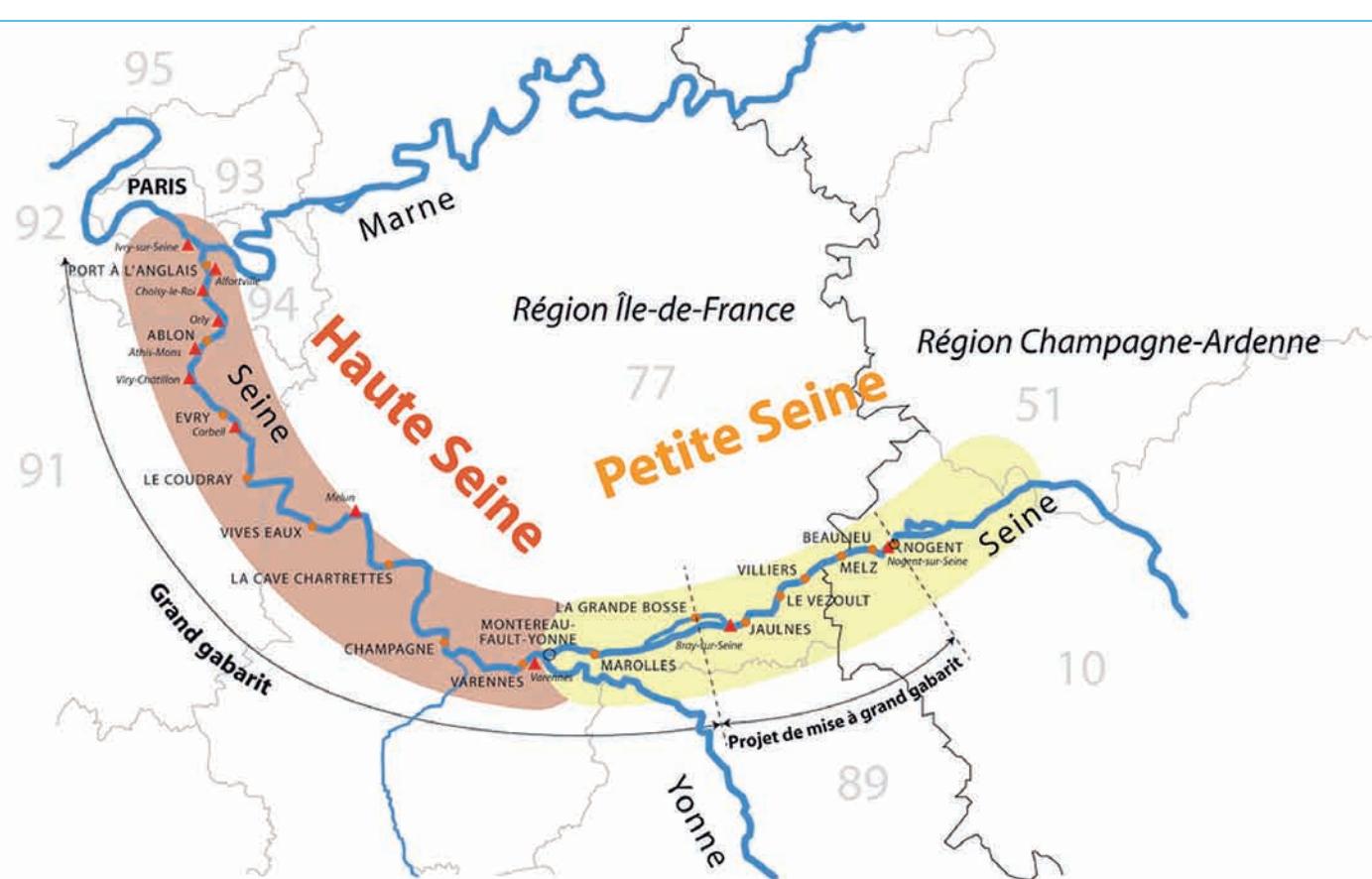
Cet aménagement permettrait ainsi de relier sans rupture de charge Nogent-sur-Seine au bassin parisien et au-delà, aux ports du Havre et de Rouen. En augmentant les possibilités d'échanges par la voie d'eau, il stimulerait le développement économique local et répondrait aussi à l'objectif de progression des modes de transport alternatifs à la route, fixé par le Grenelle de l'environnement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

L'étape préliminaire

A la suite au débat public de 2012, VNF s'est engagé à réaliser une étape préliminaire permettant d'apporter des éléments de réponse aux principales questions soulevées lors du débat public tout en poursuivant la concertation initiée au cours des études préalables au débat public. Afin de favoriser l'information de tous, des réunions publiques seront organisées ainsi que des ateliers thématiques.

Conjointement à la poursuite de la concertation avec le public concerné par le projet, des études complémentaires sont menées notamment sur les aspects socio-économiques du projet et sur l'environnement.

Enfin, de nouvelles études sont engagées pour aborder de nouvelles problématiques permettant d'enrichir les réflexions autour du projet. Cette étape doit s'achever au plus tard le 29 juin 2013 par une délibération prise par le Conseil d'administration de VNF.

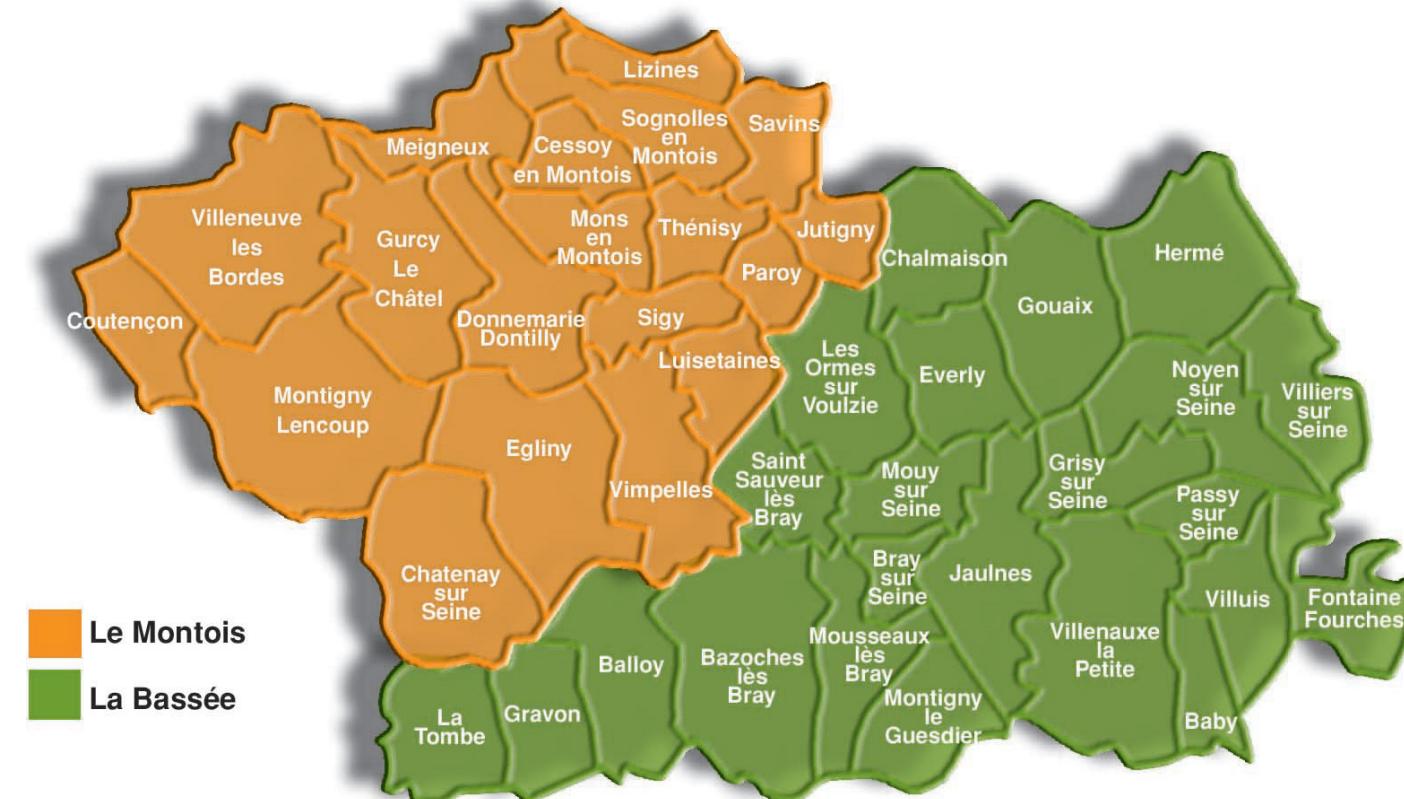


Territoire

Fusion communautaire Bassée Montois

La fusion des Communautés de communes de la Bassée et du Montois a été proposée par le schéma départemental de coopération intercommunale du 22 décembre 2011 et acceptée par délibérations concordantes des Communes et Communautés de communes de la Bassée et du Montois en 2012. En réalité, ce processus n'a fait que consacrer une collaboration déjà ancienne, engagée à travers le Pays Bassée Montois.

Il a été convenu que la Communauté de communes issue de la fusion se dénommerait « Communauté de Communes Bassée-Montois », que sa durée serait illimitée, que la date d'effet de la fusion serait le 1er janvier 2014.



Le nom de la Communauté de communes issue de la fusion sera la « Communauté de Communes Bassée-Montois », elle comptera 42 communes pour un total de 23 500 habitants.

Informations pratiques

Communauté de communes : 12, rue Joseph Bara à Bray-sur-Seine, tél. 01 60 67 09 10, fax 01 60 67 17 88

e-mail :communaute-communes-bassee@orange.fr, site internet : www.cc-bassee.fr

Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h

Secrétariat général : Alain SENECHAL au 01 60 67 09 11

Accueil, SPANC, transports, location de salle : Magalie PELLETIER au 01 60 67 09 10

Jeunesse, Sport, loisir, éducation : Aline DUPUIS au 01 60 67 09 13

Relais d'Assistantes Maternelles : Carine GROSBOIS au 01 60 58 15 64

POMPIER 18 GENDARMERIE - POLICE 17 SAMU 15



Directrice de la publication:

Anne - Marie Charle

Rédaction:

Communauté de commune de la Bassée

Photographie, iconographie:

R. Anquetin, A.C Bailly, A. Dupuis,
EPTB Seine Grands Lacs, **A. Métayer,**
M. Pelletier, VNF Seine & Marne Numérique,
A. Sénéchal, FX de Larminat...

Maquette:

P. Peignot

Impression:

Point de repère